

Amendé

**Séance extraordinaire du
Conseil scolaire fransaskois**

Le mercredi 23 mars 2016 (10h00)

Hôtel « Hampton Inn » - Saskatoon

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Président : André Denis, Région n° 4 de l'école Providence
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde (par téléconférence)
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Marilyn Denis, Région n° 5 de Saskatoon
Denis Marchildon, Région n° 6 de Zenon Park
Dawn Krohn, Région n° 7 de Prince Albert
Clarence Briand, Région n° 8 des Battleford
Élizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école St-Isidore (par téléconférence)

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Direction générale aux affaires
Luc Handfield, Direction générale de l'éducation par intérim
Claude-Jean Harel, Coordinateur des communications
Yvonne Muhabwampundu, Adjointe administrative

Les observateurs :

Melanie Nodge
Monique Ramage
Darcie Gravel
Anne Marchildon Wong
Joanne Mueller
Jeff Burgess
Michel Gravel
Roger Gauthier
Armand Lavoie
Gabrielle Lepage Lavoie
Julie Béchard
Camille Lapierre
Raymond Marchildon

I OUVERTURE

1.1 Bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il constate le quorum et appelle à l'ordre la séance extraordinaire du 23 mars 2016 à 10h05.

1.2 Nomination d'un ou d'une secrétaire de séance

- 16.072 MARIA LEPAGE :** Que le CSF nomme Yvonne Muhabwampundu comme secrétaire de la séance extraordinaire du 23 mars 2016

Adopté

La conseillère scolaire Marilyn Denis demande que son nom soit enregistré sur tous ses votes.

1.3 Adoption de l'ordre du jour du 23 mars 2016

- 16.073 MARIA LEPAGE :** Que le CSF change l'ordre des points de l'ordre du jour du point 2.1.1. Gestion des ressources humaines : Changer 2.1.1.2 à 2.1.1.1; 2.1.1.1 à 2.1.1.3.

4 Pour

5 contre (Marilyn Denis)

Rejeté

Denis Marchildon demande que tous les votes soient enregistrés avec les noms des conseillers.

- 16.074 DENIS MARCHILDON :** Que le CSF adopte l'ordre du jour du 23 mars 2016 tel que présenté.

8 Pour (Marilyn Denis, André Denis, Clarence Briand, Elizabeth Perreault,

Dawn Krohn, Denis Marchildon, Joseph Poirier, Alpha Barry)

1 Contre (Maria Lepage)

Adopté

- 16.075 ALPHA BARRY :** Que le CSF se réunisse à huis clos restreint aux conseillers et aux membres du personnel du CÉF Ronald Ajavon, Luc Handfield et Yvonne Muhabwampundu, à partir de 10h24, pour traiter des sujets relatifs à la gestion des ressources humaines.

6 Pour (André Denis, Alpha Barry, Maria Lepage, Elizabeth Perreault,

Joseph Poirier, Clarence Briand)

1 Contre (Marilyn Denis)

2 Abstentions (Denis Marchildon, Dawn Krohn)

Adopté

Les observateurs et Claude-Jean Harel quittent la salle.

1.4 Déclaration de conflit d'intérêts

La conseillère scolaire, Maria Lepage, demande que soient invités à la séance extraordinaire Me Roger Lepage (Cabinet Miller Thomson) et Me Géraldine Knudsen (SSBA) pour un avis juridique après la pause santé.

Pause santé de 20 minutes à 10h40.

Après avoir délibéré en présence des deux conseillers juridiques précédemment cités, et à l'unanimité, le Président déclare l'absence de conflit d'intérêts.

Monsieur Luc Handfield quitte la salle à 11h25.

II DIRECTIONS DU CONSEIL

2.1 Décisions

2.1.1 Gestion des ressources humaines

2.1.1.1 Analyse d'information et risques

2.1.1.2 Embauche et mesures d'accompagnement

2.1.1.3 Structure organisationnelle : CSF/CÉF

16.076 CLARENCE BRIAND : Que le CSF lève le huis clos de la séance extraordinaire du 23 mars 2016 à partir de 20h18.

Adopté

III Correspondance et points d'information

Sans objet.

IV DÉLÉGATION ET PRÉSENTATION SPÉCIALES

Sans objet.

V IDENTIFICATION DES POINTS EN DÉVELOPPEMENT POUR LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE

Sans objet.

VI TOUR DE TABLE ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

6.1 Durée de la séance extraordinaire du 23 mars 2016

16.077 CLARENCE BRIAND: Que le CSF accorde un remboursement d'honoraires de plus de 4 heures aux membres présents à la séance extraordinaire du 23 mars 2016.

Adopté

6.2 Prochaine séance : 22 avril 2016 à Saskatoon

6.3 Levée de la séance du 23 mars 2016

16.078 DAWN KROHN : Que le CSF lève la séance extraordinaire du 23 mars 2016 à 20h20.

Adopté

Présidence

Secrétaire